

Image not found or type unknown



# Valeur d'une cuisine équipée dans une succession

Par **e7859**, le **23/06/2021** à **17:55**

Bonjour

Je vend un bien dans lequel j'ai effectué énormément de travaux, pour le remettre complètement à neuf dont une cuisine équipée installé il y a 2 ans par des professionnels, d'une valeur de 15k.

Actuellement veuf, une partie de la vente revient en succession à mon beau-fils. Dans ce cadre, je me demande si je peux déduire la valeur de la cuisine de la succession ?

Merci

Bien cordialement